



## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf et le dix-huit juin à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jacques CABIAC, Maire.

### Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 4 avril 2019.
- Approbation du compte rendu de la séance du 21 mai 2019.
- Délibération :
  -
- Questions diverses :
  -

### Présence :

	Présents	Excusé(e) absents(e)		Présents	Excusé(e) absents(e)
Jacques CABIAC	X		Marlène FLANDIN	X	
Nathalie FORGEROU	X		Virginie VERAN	X	
Christian COSTE	X		Brice SCHNEITER	X	
Magali ARNAL	X		Hervé CLEMENT	X	
Anne-Marie BEGUE		X pouvoir à Virginie V.	Renaud LAGARDE		X
Edith MARSCHAL	X				

Le secrétaire de séance : Brice Schneiter

### 1 - Approbation du compte rendu de la séance du 21 mai 2019

Approbation remise au prochain conseil.

L'ensemble du Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
décide à 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention d'approuver le compte-rendu.

### Approbation du compte rendu de la séance du 4 avril 2019

Approbation remise au prochain conseil.

L'ensemble du Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
décide à 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention d'approuver le compte-rendu.

### 2-Délibérations

### 3-Questions diverses

- Éclairage public, suite à l'enquête publique menée, il est décidé d'éteindre entre 24h et 5h, il faudra voir comment mettre ceci en place
- Des demandes de devis ont été faites pour les travaux des logements sociaux de l'ancienne école pour l'isolation, chauffage / VMC et menuiserie.
- Borne Wifi : pour l'agglo, chaque commune devrait avoir une borne. L'installation de la borne est à la charge de l'agglo. Si on le fait sur la mairie, on utilisera de la mairie avec un abonnement supplémentaire. Si on le fait ailleurs (stade), l'installation de la ligne sera à la charge de la mairie. Faire une demande de devis pour savoir combien coûterait de mettre la borne au stade.
- Depuis fin 2017, le département est en train de mener une étude sur la gestion de l'eau en tant que ressource rare. L'eau se raréfie dans le Gard, les nappes phréatiques, les rivières.
- Travaux sur le chemin de la Sauzarède, devis demain, travaux août 2019.
- Fauchage en-cours
- Château d'eau : grillage sur le chemin. Demander à Me Coque un courrier pour le procureur de la république afin de savoir comment on peut maintenant agir, afin de récupérer le terrain et de faire enlever le grillage de notre terrain.
- Compteur électrique pour le stade ne sera pas en route pour la fête du village.
- Terrain à côté du château d'eau : 1300€ pour tous les lots. Escampadou = pare-pluie.
- Fête du 14 juillet = samedi 13 au soir.
- Demain un groupe archive, un groupe désherbage.
- Prévoir une nouvelle journée goudron avant l'hivers.
- Bruit chez Guedon : il a réorganisé son activité afin de nuire le moins possible. Les gendarmes disent qu'il y a peu à faire à cause du bruit.
- Max a des infiltrations d'eau en cas de pluie, il faudrait faire intervenir un couvreur.
- Chiens errants
- Cyprès de Beate - décision de couper quand possible.
- Cèdre vers l'église - couper la tête
- Fuite d'eau vers chez Lilian

Clôture de la séance à 22h02

Le Maire,  
Jacques CABIAC.

Les conseillers

*Christian COSTE*

*Magali ARNAL*

*Anne-Marie BEGUE*

*Hervé CLEMENT*

*Marlène FLANDIN*

*Nathalie FORGEROU*

*Renaud LAGARDE*

*Edith MARSCHAL*

*Brice SCHNEITER*

*Virginie VERAN*